



SOPRAGGLO

ESCLES

4 Route de Fouilloy
60220 ESCLES ST PIERRE
Tél : 03 44 04 20 20 Fax : 03 44 04 51 49

Bon No : 001098449		1ere Gachée : 07:17 (1)		Date : 12/06/2026 012606119150		Zone : ZONE 02	
Quantité : 5.00 m3		Réf. commande(2) :		Chantier : MOIMONT MOIMONT		Véhicule : FL013MS SOP02 Chauffeur : ANTONY BROCO Transport : ANTONY BROCO	
Client : MCG BATIMI MCG BATIMENT M 2 Bis RUE DU BEL AIR 0665557933 60220 Bouvresse						CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
08:00				ATTENTE 00:00		Quantite Origine : 8.00 m3 Quantite Restante : 3.00 m3 Livree Reelle : 5.00	
Code Formule D342		Désignation(6)(8) BPS NF EN 206 A2/CN		Certification		Classe d'exposition(3) XA2, XS3 (F)	
						Classe chlorure 0.65 %	
						Consistance(7) S3 (100 à 150 mm)	
						Dmax 12.5	
Ciment(type et classe) CEM III/B 42,5 L – LH/SRCE PM CP1 NF				Additions(type) 385		Résistance caractéristique(4) C 35/45	
Appellation commerciale : C35/45 XA2(F) D12 S3 III 42 PM				Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 12°C	
Propriétés spécifiées :							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
M3 POMPE POMPE 25ML				PRE 510 0.5 %		Nom: Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:				Signature:			

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non